



PROCES - VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS CONTENANT LES OFFRES DE LA DEMANDE DES FACTURES PRO-FORMA

Ouverture des plis contenant les offres du 31 juillet 2015 relatif au

**« Marché d ' entretien et réparation de matériels spécifiques » pour
la Direction Générale des Recettes de Kinshasa.**

L'an deux mille quinze, le trente et unième
jour du mois de juillet, la présente ouverture des plis concerne l'objet
suivant : **« entretien et réparation de matériels spécifiques »** pour la
Direction Générale des Recettes de Kinshasa .DC006/S/DGRK/2015

**DESIGNATION DU PROJET « entretien et réparation de matériels
spécifiques »**

**PRESTATION DU PROJET : « entretien et réparation de matériels
spécifiques »**

MODE DE PASSATION : Comparaison de devis d'au moins trois entrepreneurs.

DATE DE PUBLICATION : 30 avril 2015

Date limite fixée pour la remise des plis : 31 Juillet 2015.

1. Réception des plis : 31 juillet 2015

La demande des devis ci - avant pour le marché **« entretien et
réparation de matériels spécifiques »** pour la Direction Générale des
Recettes de Kinshasa.

Au 28 Juillet 2015.

Le Président de la Commission de Passation des Marchés en présence de 3 candidats après examen des plis et du registre spécial comportant la date de leur réception a décidé :

- a) De rejeter (néant) plis arrivés après la date et heure limites,
- b) De retenir (3) plis conformes dans les délais.

2. Ouverture des dossiers retenus :

La Commission de Passation des Marchés a procédé à l'ouverture des enveloppes contenant les offres et a examiné le contenu des dossiers en vue de déterminer s'ils étaient conformes aux spécifications de la demande des devis.

Le résultat de cet examen est consigné dans le tableau ci- après :

DEMANDE DES FACTURES PRO-FORMA POUR LA MARCHE D'ACQUISITION DES IMPERMEABLES					
Conformité des dossiers des candidats retenus					
Pli n°	Nom ou raison sociale du candidat	Montant de chaque offre et de chaque variante	Montant des rabais proposés/modalités de paiement	Garantie d'offre	observations
01	GRANDS TRAVAUX CONSTRUCT SARL	8.851.743		Néant	Prix au inférieur au budget prédéterminé
02	SEQUOIA BUSINESS	10.069.245		Néant	Prix élevé par rapport au budget prédéterminé.
03	GROWING SERVICES	9.534.012		Néant	Prix élevé par rapport au budget prédéterminé.

Soit :

- 03(nombre dossiers conformes)
- 00(nombre dossiers non conformes)

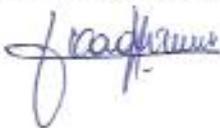
Fait et clos à la salle des réunions de la Direction Générale des Recettes de Kinshasa ; Immeuble itimbiri 4^{ème} niveau face BCDC Blvd du 30 juin, Commune de la Gombe, à Kinshasa le 31 Juillet à 12 heures

Le Président de la Commission

Le Responsable du service
Bénéficiaire du marché



Le Responsable des services
Administratifs et Financiers



le Responsable du service juridique



Expert représentant du
Secrétaire Permanent



REGISTRE DES DEPOTS DES OFFRES

La Direction Générale des Recettes de Kinshasa, sise avenue des aviateurs n°13, Commune de la Gombe.

Marché « Entretien et Réparation de matériels spécifiques » pour la Direction Générale des Recettes de Kinshasa.

Date limite de réception des offres: le 31 Juillet 2015 à 12heures

Responsable de l'enregistrement des offres: Franck LONDO

Personne responsable du Marché : Directeur Général de la Direction Générale des Recettes de Kinshasa.

Enregistrement des plis :

N°	Date réception	Poste ou courrier spécial	Porteur	Courrier électronique	Signature	observation
01	31 Juillet 2015	GRANDS TRAVAUX CONSTRUCT SARL	Agent GTC	Ordinaire		INDICATEUR CGPMP
02	31 Juillet 2015	SEQUOIA BUSINESS	Agent SEQUOIA BUSINESS	Ordinaire		INDICATEUR CGPMP
03	31 Juillet 2015	GROWING SERVICES	Agent GROWING SERVICES	Ordinaire		INDICATEUR CGPMP

ARRETE DE LA LISTE DES OFFRES

Nombre d'offres reçues dans les délais et sous plis conformes : 03

Nombre d'offres reçues hors délais ou sous plis non conformes : 00

Fait à Kinshasa, le 31 Juillet 2015

Le Secrétaire Permanent de la Direction
Générale des Recettes de Kinshasa.





DECISION D'ELIMINER LES OFFRES NON CONFORMES

Direction Générale des Recettes de Kinshasa, 3^{ème} étage, Immeuble Ami Congo, Avenue des Aviateurs n° 13, Kinshasa Gombe

Date : 31 juillet 2015

Vu l'article 98 de la Loi relative aux Marchés Publics;

Vu l'Edit n° 002/2012 du 09 octobre 2012 fixant les règles relatives aux marchés publics d'intérêt provincial et local de la Ville de Kinshasa ;

Vu le Décret n° 10/22 du 02/06/2010 portant manuel de Procédures de la loi relative aux marchés publics ;

Vu la Demande des devis du 28 juillet 2015

Vu le procès-verbal d'ouverture des offres du 31 juillet 2015

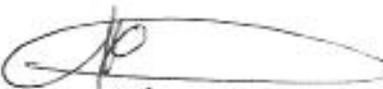
Vu l'avis de la Commission de passation des marchés de la Direction Générale des Recettes de Kinshasa du 31 juillet 2015

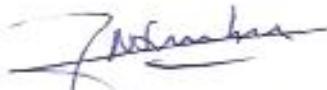
DECIDE :

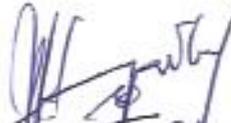
D'éliminer les sociétés suivantes pour non-conformité de leurs offres à l'objet du marché et du plafond du budget prédéterminé par rapport au PPM/DGRK/2015

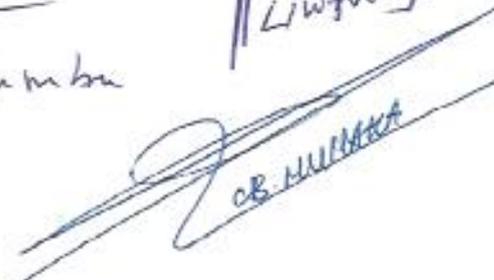
- SEQUOIA BUSINESS
- GROWING SERVICES

Dans le cadre de la Demande des devis relative à « entretien et réparation des matériels spécifiques » pour la Direction Générale des Recettes de Kinshasa.


Bikom D.


Nfumbu


Lwamba


C.B. MUMBA

Fait à Kinshasa le 31 juillet 2015



Z. Mungu
Kinshasa, le 01 OCT 2015
31 JUIL 2015

DECISION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

DIRECTION GENERALE DES RECETTES DE KINSHASA 3^{ème} étage,
Immeuble Ami-Congo, Avenue des Aviateurs n° 13 KINSHASA
Gombe.

Date : 31 juillet 2015

Vu l'article 98 de la Loi n°01/010 du 27 Avril 2010 relative aux marchés publics ;

Vu l'Edit n° 002/2012 du 09 octobre 2012 fixant les règles relatives aux marchés publics d'intérêt provincial et local de la Ville de Kinshasa ;

Vu l'avis de la demande des devis du 28 juillet 2015

Vu le Procès-verbal d'ouverture des devis du 31 juillet 2015 ;

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 31 juillet 2015 portant sur la non-conformité des offres ;

Vu le rapport d'analyse des offres du 31 juillet 2015 ;

Vu l'avis de la commission de passation des marchés de la Direction Générale des Recettes de Kinshasa du 31 juillet 2015 portant sur l'offre économique la plus avantageuse ;

Décide

D'attribuer provisoirement le marché à la Société « GRANDS TRAVAUX CONSTRUCT » dans le cadre de la Demande des devis lancée le 28 juillet 2015; relative au Marché « d'entretien et réparation de matériels spécifiques » pour la Direction Générale des Recettes de Kinshasa.

La Personne Responsable des Marchés ou son représentant

MUJISSA monga Lilombo
MUJISSA monga Lilombo